

Soins dentaires : l'alerte rouge!

Autor(en): **Tschumi, Marie / Maillard, Pierre-Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 79

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soins dentaires : l'alerte rouge !

Peu de dentistes dans les homes, quasi rien à domicile : une task force nationale «gérodonnologie» vient enfin de se constituer pour lutter contre ces graves lacunes de santé publique.

Montre-toi tes dents et je te dirai qui tu es ! Miroir de la santé de l'individu et marqueur social extrêmement fort, la dentition révèle tout, ou presque, d'une personne. Une dent qui manque, des émail noirs ont vite fait, hélas, de vous projeter dans une catégorie proche de la précarisation.

Car prendre soin de ses dents, c'est en avoir les moyens, financiers et physiques. Les personnes âgées, qu'elles soient à domicile ou dans une institution, totalement ou partiellement dépendantes, sont souvent limitées dans leur mobilité et ne peuvent pas assumer elles-mêmes l'hygiène de leur bouche. Mais, surtout, elles peuvent difficilement se faire traiter, car, aujourd'hui

ou de pneumonie notamment. Et, à la clé, une santé ainsi qu'une qualité de vie qui s'aggrave et une estime de soi qui s'étiolent.

«Actuellement, la santé buccale des aînés est souvent insuffisante. Avec le nombre d'individus âgés qui nous attend, nous devons faire face à un nouveau défi», note Philippe Rusca, président de la Commission pour la politique de la santé à Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Dans cette idée, un groupe de travail — dont il est membre, une «task force» de gérodonnologie — a été mis en place par la SSO, il y a deux ans, pour la toute première fois au niveau national. Enfin, pourrait-on dire ! Car rien de comparable n'avait été entrepris auparavant. Selon le spécialiste, l'objectif est de «prendre en charge des patients dépendants, maintenir leur hygiène buccodentaire et leur assurer un accès aux soins».

Une tâche titanesque qui demande une stratégie et une collaboration étroite entre associations professionnelles, institutions, universités et autorités.

Depuis les années soixante, il faut dire que les préoccupations se sont toujours concentrées sur la prévention dentaire auprès des enfants. Aujourd'hui, la SSO doit réagir : nous ne sommes plus au temps des prothèses dentaires qu'on plaçait tous azimuts, parce que faciles à entretenir. Les années septante ont passé et les gens, maintenant, gardent leurs dents très longtemps ! Ce qui nécessite, pour un grand nombre d'entre eux, un suivi régulier et des soins spécifiques. Pour le moment,

Pour les personnes dépendantes ou encore à domicile, les soins buccodentaires sont rapidement négligés. Difficile, voire impossible pour tout, de trouver un praticien qui se déplace.



Photo et infographie : Henri / Le Chaudron de la Côte

hélas, aucune donnée épidémiologique ni aucun chiffre ne permettent de connaître l'état de la situation.

PAS DE SOINS À DOMICILE

Dans les faits, pour les personnes en partie dépendantes et encore à domicile, lorsque les gestes du quotidien

deviennent difficiles (perte de dextérité, vue défaillante, démence...), les soins buccodentaires sont rapidement négligés. Elles oublient de se nettoyer les dents. Elles ne se rendent pas compte que la situation s'aggrave et qu'il faudrait agir rapidement. Il est cependant particulièrement déli-

cat de trouver des praticiens prêts à se déplacer chez les privés. Il faut dire que rien n'est fait pour leur faciliter la tâche. Jean-Pierre Chung, médecin-dentiste à Genève, s'est rendu aux domiciles de personnes âgées pendant près de vingt ans. Mais il en est revenu depuis. «C'était du bénévolat. Je ne

pouvais pas gagner ma vie. Je perdais un temps fou à me déplacer et à trouver une place de parc. Ma démarche n'était pas soutenue par les politiques. J'ai demandé un macaron pour me parquer. Qui m'a été refusé.»

En fin de compte, il revient donc le plus souvent aux proches >>>

«La santé buccale des aînés est souvent insuffisante»

PHILIPPE RUSCA, SOCIÉTÉ SUISSE DES MÉDECINS-DENTISTES (SSO)



encore, les solutions mises en place sont quasi inexistantes. Et c'est compter avec le fait qu'elles doivent en supporter les coûts, à moins d'être au bénéfice des prestations complémentaires, ce qui n'est pas toujours garanti. Résultat : l'état de la dentition se dégrade, entraînant, par là même, de graves conséquences sur la santé, comme la perte de dents, les risques accrus d'AVC

« Il ne faut pas les lâcher »

Manfred Imsand, médecin-dentiste, se déplace, depuis vingt ans, dans les EMS valaisans pour s'occuper des dents des résidents. Muni de sa petite mallette, il leur apporte des soins de base. « L'état dentaire des résidents n'est pas bon. Et la demande est bien là ! Il suffit que je mette un pied dans un home pour m'occuper de quelqu'un pour qu'on me réclame autre chose. »

A sa connaissance, un, voire deux autres médecins-dentistes valaisans font la même démarche que lui. Mais ce n'est pas suffisant. Car, ici aussi, il manque cruellement des praticiens disposés à faire ce boulot. « Lors d'une conférence, nous avons demandé qui serait d'accord d'être un référent dans une maison de retraite. Sur les 60 à 70 dentistes présents ce jour-là, pas un tiers n'était prêt à le faire. » Selon lui, ce manque de motivation et de participation est principalement dû à des questions pratiques et financières : « On perd beaucoup de temps avec les déplacements, qui ne sont, de surcroît, pas remboursés par les prestations complémentaires. »

RÉUNION DE TOUS LES ACTEURS

Alors quelles solutions ? A son avis, la meilleure réponse serait d'installer des petits cabinets dentaires dans les homes, pour attirer les dentistes. Et même, « cela devrait être inscrit dans la loi ». Mais il va falloir être patient. « Penser que, d'ici à cinq ans, un tiers des homes sera équipé est utopique. » Et de poursuivre : « Dans un home, ils ont préféré mettre un coiffeur à la place d'un cabinet dentaire. » Encore aujourd'hui donc, les soins dentaires sont considérés comme secondaires. Et, de nouveau, ce sont les questions financières qui freinent. « On me sort toujours la même excuse : les résidents n'ont pas assez d'argent. Pour eux, la facture du dentiste, c'est toujours la facture de trop. Pourtant, on



**MANFRED
IMSAND**
MÉDECIN-DENTISTE,
SION

A sa connaissance, seuls un ou deux médecins-dentistes font comme lui le déplacement dans les EMS en Valais. « Mais ce n'est pas suffisant », lance Manfred Imsand.

ne parle pas de milliers de francs. C'est assez décourageant à la longue... Mais il ne faut pas les lâcher ! »

Pour ce Sédunois, il est aujourd'hui nécessaire, pour aller de l'avant, de réunir tous les acteurs : directeurs d'EMS, soignants, médecins-dentistes et hygiénistes. Il se réjouit déjà de la tournure des événements : « C'est une joie de

voir que la SSO prenne la situation en main. » D'autant plus que, au niveau cantonal, la section valaisanne de la SSO est actuellement en discussion pour que chaque maison de retraite ait un médecin-dentiste référent en cas d'urgence, comme l'est fidèlement Manfred Imsand depuis les prémices de sa carrière.

M. T.

d'amener leur parent chez le dentiste. Une tâche ardue: souvent, il sera réticent à se faire soigner ou à se rendre au rendez-vous du médecin-dentiste. L'autre tâche qui incombera alors aux proches sera de se retourner vers les soins à domicile (quand il y en a) pour leur demander expressément d'être particulièrement attentifs à son état buccodentaire. Ce que les soignants, souvent pressés, ne feront pas forcément de bonne grâce.

«JE SUIS UNE EXCEPTION»

Dans les institutions, la situation n'est pas beaucoup plus réjouissante. Encore de nos jours, la santé dentaire des résidents est considérée comme secondaire. «Le personnel soignant n'a souvent pas le temps, les infirmières n'y sont pas sensibilisées et, quant aux médecins, ils ont peu de connaissances de la cavité buccodentaire. C'est un peu le parent pauvre de la médecine», précise Philippe Rusca.

QUAND LA SANTÉ SE DÉGRADE...

Une bonne santé buccodentaire est essentielle pour la qualité de vie et la santé en général. Comme le souligne Frauke Müller, professeure à la division de gérodonologie de la Clinique universitaire de médecine dentaire à Genève, «une mauvaise hygiène entraîne un développement de la carie et une inflammation des gencives (parodontite). Si aucun traitement n'est entrepris, la personne peut perdre ses dents.» Et les effets sur la santé sont dévastateurs: AVC, diabète, pneumonie respiratoire, etc. Des problèmes buccodentaires signifient aussi peur de sourire, mauvaise haleine et malnutrition. «Tacitement, ces personnes vont sélectionner des aliments faciles à manger et vont, de ce fait, mettre de côté fruits et légumes. C'est donc la qualité de vie qui est directement atteinte.»

«On consacre beaucoup de temps et c'est mal payé»

D^r JEAN-PIERRE CHUNG



Quelques médecins-dentistes décident toutefois de se déplacer eux-mêmes pour aller soigner les dents des résidents. Mais ils sont rares! Et il s'agit, avant tout, d'une démarche personnelle: il faut donner de son temps, de sa personne et ne pas espérer se remplir les poches, rien n'étant organisé ni garanti en Suisse. Dans le canton de Fribourg, par exemple, le médecin-dentiste Francis Clément va dans quatre homes différents pour évaluer l'état dentaire des résidents, sans contrepartie pécuniaire.

A Genève, Jean-Pierre Chung se rend, lui aussi et ce depuis 25 ans, dans des établissements du canton, avec sa petite camionnette. «C'est une volonté personnelle. J'ai de la peine à rester sur place et j'ai une âme à soigner les personnes fragiles.» Mais ce médecin-dentiste, de nouveau, est un cas à part.

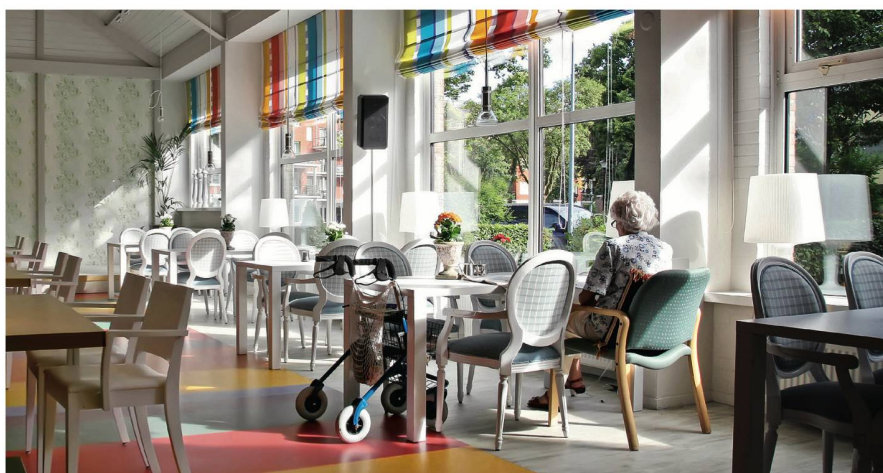
Il le dit d'ailleurs lui-même: «Je suis une exception.» Selon lui, il faut faire face à quelques difficultés. Financières déjà: «Ce n'est pas facile. On consacre beaucoup de temps et c'est mal payé.» Il faut aussi s'attendre à apporter des soins assez simples, ce qui peut en frustrer certains. Mais aussi, et surtout, accepter «un moindre confort et des conditions de travail difficiles».

SOIGNER SUR PLACE

Pour remédier à ce problème, la solution la plus adéquate consisterait à prévoir de la place au sein même des EMS pour y installer des cabinets dentaires. Depuis maintenant plus d'une année, on en trouve à l'EMS Grand Pré à Cheseaux-sur-Lausanne (VD) de la Fondation Primerroche. Deux dentistes viennent sur demande et une hygiéniste assure un contrôle deux fois par année. Selon son directeur, Christian Wiler, «50% des personnes qui arrivent ici ont besoin de traitements dentaires».

L'ŒUR D'ESPOIR

Ce genre d'installation répond donc clairement à une demande. Mais, malgré cette évidence, il est encore difficile de trouver pareille démarche ailleurs en Suisse romande. Pour Martine Riesen, présidente de l'Association des médecins-dentistes de Genève, «la question des soins dentaires n'est de loin pas encore rentrée dans les mœurs. Les directeurs des EMS eux-mêmes n'ont pas forcément >>>



Encore de nos jours, la santé dentaire des résidents en institution est considérée comme secondaire.

conscience du problème. Mais ils commencent à s'en rendre compte.» D'ailleurs, la SSO de Genève discute en ce moment précisément d'un projet, avec l'Association des présidents d'EMS du canton, pour promouvoir les soins buccodentaires dans les maisons de retraite. L'idée étant d'installer des cabinets fixes ou mobiles et d'instaurer des soins de bouche réguliers par le personnel soignant. Mais, comme bien souvent, une barrière

persiste encore: le manque de ressources. «Il serait bienvenu que des aides financières cantonales et privées s'investissent dans ces projets.»

Après des décennies de désintérêt et de dégâts, ces milieux commencent à réaliser qu'il faut intervenir et s'occuper de la santé dentaire des personnes âgées. Une prise de conscience bienvenue face à un problème de santé publique qui risque encore de s'aggraver en raison de l'évolution

démographique. Selon l'Observatoire suisse de la santé, d'ici à 2030, il y aura 2 millions de personnes de 65 ans et plus dans notre pays. Et quelque 100 000 personnes vivront dans des institutions médicosociales. Et donc dépendants de soins. MARIE TSCHUMI

WEB

Soins dentaires: quelle solution défendez-vous? Répondez sur generations-plus.ch

«C'est un important thème de santé publique»

Pierre-Yves Maillard va ouvrir le débat public prochainement.

Notre enquête vous alerte-t-elle?

La santé dentaire des personnes âgées est un thème de santé publique important, compte tenu des liens qui existent entre santé générale et santé buccodentaire, aboutissant à une fragilisation globale, en particulier chez le patient âgé en situation de dépendance. Cette problématique a ainsi été soulevée par l'OMS qui recommande de l'intégrer dans les programmes nationaux de santé publique. Dans le canton de Vaud, des réflexions similaires ont été conduites par un groupe de travail comprenant de multiples partenaires, sous l'égide de mon département.

Comment expliquer cette difficulté de l'accès aux soins?

De nombreux facteurs peuvent rendre l'accès aux soins dentaires difficile pour les personnes résidant dans des institutions et plus largement pour les aînés. Parmi ces causes, on peut citer le manque d'infrastructures spécifiques, des problèmes de mobilité, des difficultés en lien avec l'état physique ou psychique des patients ou même parfois le refus des soins.

Un autre aspect en discussion est celui de la complexité des soins dentaires inhérente à une population âgée. De tels soins sont difficiles à dispenser au sein même des institutions (équipement particulier, temps requis...).

Enfin, une partie de cette popula-

tion renonce aux soins dentaires pour des raisons économiques, bien qu'il existe déjà une couverture financière assurée en partie par le biais des prestations complémentaires.

Les politiques cherchent-ils activement des solutions? Existe-t-il des commissions ou des groupes destinés à suivre cette problématique?

Nous projetons de nouveaux développements en faveur de la santé buccodentaire des aînés. Il s'agit notamment de mettre en place un examen dentaire systématique des personnes qui entrent dans un EMS ainsi que de renforcer la formation du personnel en gériatrie. D'autres mesures seront également envisagées, afin de favoriser le partenariat et la collaboration entre les différents intervenants.

Est-ce, aujourd'hui, une préoccupation politique?

Au niveau cantonal, la mise en consultation d'un avant-projet de loi en 2014 visant à améliorer la santé buccodentaire des jeunes a aussi permis de mettre en évidence la nécessité d'intégrer les populations âgées à notre réflexion. Dans le cadre du traitement de l'«Initiative pour le remboursement des soins dentaires», des travaux sont actuellement en cours pour identifier les mesures à mettre en place ainsi que leurs modalités de financement. Nous devrions pouvoir ouvrir le débat, publiquement, dans les prochains mois.

M. T.

PIERRE-YVES MAILLARD

CHEF DU DÉPARTEMENT
VAUDOIS DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION
SOCIALE

